POUVOIR AGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

essai

20 OCTOBRE 2026

à 12:30

VISIOCONFÉRENCE

NOM : ELODIE.GARCIA PRÉNOM :

STRUCTURE :

FONCTION :

Seuls les adhérents à jour de cotisation et ayant adhéré depuis au moins 12 mois au moment de l'AG ont un droit de vote

☐ Ne participera pas à l'assemblée du 20/10/2026 et donne POUVOIR à :

Le mandataire : Locataire test 23 - Mme. Latour

Autorise le mandataire à subdéléguer le pouvoir

☑ Oui

☐ Non

Aux fins de le représenter et prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, approuver ou rejeter toutes résolutions concernant les points de l'ordre du jour, et généralement faire le nécessaire.

À aix le 25/10/2026

Signature précédée de la mention « Bon pour Pouvoir »



Important

Tout pouvoir retourné sans désignation du nom du mandant et du mandataire sera considéré comme nul.

Article 11 des statuts « En cas d'empêchement, les adhérents pourront donner pouvoir par écrit à un autre adhérent en vue de le représenter et de voter en son nom, sans que toutefois, celui-ci puisse détenir plus de cinq pouvoirs »